

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Maddington Falls, tenue le 14 décembre 2023, à 19 h00, à l'édifice municipal.

Monsieur le maire, Patrice Morin préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Mme Chantal Bilodeau – conseillère siège no 1 (ABSENTE)
Mme Eve-Lyne Marcotte – conseillère siège no 2
Mme Denise Houle - conseillère siège no 3
M. Steven R. Deshaies – conseiller siège no 4
M. Gaétan Légaré – conseiller siège no 5 (ABSENT)
M. Bernard Philipps- conseiller siège no 6

Est également présente :

Mme Mélanie Berthelette, directrice générale, greffière-trésorière agissant à titre de secrétaire de la séance.

2023-12-213

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte à 19 h 03

2. SIGNIFICATION L'AVIS DE CONVOCATION

Le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 14 décembre 2023 a été signifié, tel qu'il est requis par le Code municipal du Québec, à tous les membres du conseil.

2023-12-214

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Madame Denise Houle
Appuyée par Monsieur Bernard Philipps

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour



MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS
Séance extraordinaire du conseil municipal
du 14 décembre 2023 à 19 h00

1. Ouverture de la séance
2. Signification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Budget 2024
5. Plan triennal en immobilisations 2024-2025-2026
6. Période de questions sur les sujets de la séance uniquement
7. Clôture et levée de la séance

Adoptée

2023-12-215

4. BUDGET 2024

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit adopter un budget pour le prochain exercice financier;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Madame Eve-Lyne Marcotte
Appuyé par Monsieur Steven R. Deshaies

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le budget suivant pour l'exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 :

RECETTES	
Taxes sur valeur foncière (<i>Taxes foncières générales et taxes règlement d'emprunt</i>)	362 582.37 \$
Taxes pour services municipaux (<i>Taxes matières résiduelles, fibre optique et vidange de fosses septiques</i>)	75 270 \$
Transferts (<i>Toutes les subventions et sommes à recevoir du gouvernement tel que la péréquation</i>)	745 940 \$
Services rendus (<i>Revenus de location de la salle, revenus divers</i>)	12 700 \$
Imposition de droits (<i>Droits sur les mutations immobilières, dérogations mineures, permis de construction, ...</i>)	8 900 \$
Autres revenus (<i>Commandites, intérêts sur placement, intérêts sur arrérages de taxes, ...</i>)	11 500 \$
TOTAL	1 216 892.44\$
DÉPENSES	
Administration générale	209 889 \$
Sécurité publique	98 534.30 \$
Voirie	162 469.60 \$
Hygiène du milieu	95 079 \$
Santé et bien-être	6 670 \$
Urbanisme et développement	37 854 \$
Loisirs et culture	17 835 \$
Frais de financement	355 272 \$
Sous-total	983 603.30 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Amortissement – Immobilisation – Dette – Investissement – Surplus	233 289.14 \$
<i>(Un montant de 343 135 \$ est investi dans les immobilisations)</i>	
TOTAL	1 216 892.44\$

Adoptée.

2023-12-216

5. PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit adopter un plan triennal en immobilisation pour les trois prochaines années;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Monsieur Steven R. Deshaies
Appuyée par Monsieur Bernard Philipps

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le plan triennal en immobilisation suivant pour les années
2024-2025-2026 :

ANNÉE 2024	
TOTAL DES INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE	233 289 \$
Panneau de vitesse solaire	35 000 \$
Arpenteur	5 000 \$
Génératrice	12 500 \$
Entrée électrique pour génératrice	2 500 \$
Poteau sentinelle pour jeu de fer et pétanque	1 000 \$
Raccord électrique au panneau pour sentinelle	200 \$
Outils pour garage	2 000 \$
Robinet automatique pour salle de bain	3 000 \$
Lumière automatique pour salle de bain et corridor	1 000 \$
Lumière extérieur automatique	1 000 \$
Toit rigide du gazébo	25 000 \$
Travaux de voirie – asphaltage – Rang 16	145 089 \$

ANNÉE 2025	
TOTAL DES INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE	653 000\$
Urinoir sans eau Falcon	3 000 \$
Tracteur	100 000 \$
Travaux de voirie -Nouvelle TECQ- asphaltage	300 000 \$
Projet inter municipal (camion)	250 000 \$

ANNÉE 2026	
TOTAL DES INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE	400 000 \$
Dôme pour le sable et le sel	100 000 \$
Travaux de voirie – Nouvelle TECQ – asphaltage, ...	300 000 \$

Adoptée

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS DE LA SÉANCE
UNIQUEMENT**

2023-12-217

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Madame Eve-Lyne Marcotte

Que la séance soit levée à 19 h 13

Adoptée

Patrice Morin,
Maire

Mélanie Berthelette,
Directrice générale, greffière-trésorière

Je, Patrice Morin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Maddington Falls le 17 janvier 2024